

L'UNION FAIT LA FORCE : VOTRE PRÉVOYANCE D'ASSOCIATION

La caisse de pensions pour le secteur de la mobilité en Suisse

Rapport sommaire sur l'exercice 2019 de la Caisse de pensions MOBIL



La CP MOBIL est la caisse de pensions des associations professionnelles

AGVS | UPSA
Auto Gewerbe Verband Schweiz
Union professionnelle suisse de l'automobile
Unione professionale svizzera dell'automobile



Schweizerischer Nutzfahrzeugverband
Association suisse des transports routiers
Associazione svizzera dei trasportatori stradali



carrosserie suisse

Œuvre de prévoyance de proparis, la Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse

CP MOBIL, Wölflistrasse 5, CH-3006 Berne

Telefon +41 (0)31 326 20 19, info@pkmobil.ch, www.pkmobil.ch

1. Communication du Président et du Directeur

L'année a été fructueuse: le capital de prévoyance de la CP MOBIL s'élève actuellement à 1,933 milliards, ce qui correspond à une hausse de 175,9 millions par rapport à l'année précédente. Le volume annuel des cotisations a augmenté de 8 millions pour passer à 119,4 millions. Toutes les valeurs cibles en rapport avec les réserves et les provisions ont été entièrement atteintes. Grâce à l'excédent de recettes attribué à la fortune libre de la fondation, cette dernière se monte désormais à 31,7 millions de CHF. Le taux de couverture a été de 107,55 % au 31.12.2019 et a nettement dépassé les années dernières. Nous sommes également ravis que le nombre des personnes assurées auprès de la CP MOBIL ait de nouveau augmenté et compte maintenant 17'752 assurés.

La CP MOBIL se prépare à l'avenir

« Augmentation de l'espérance de vie », « générations à forte natalité », « taux de conversion élevé défini par la loi », « taux d'intérêts négatifs » ... voilà quelques-uns des thèmes principaux en 2019: des thèmes qui occuperont aussi la CP MOBIL à l'avenir et lui poseront des défis.

La mise en vigueur de la réforme « Prévoyance vieillesse 2020 » et l'adaptation de la prévoyance professionnelle qu'elle implique ont été rejetées lors de la votation populaire en septembre 2017. Entre-temps, trois associations nationales des partenaires sociaux ont élaboré une nouvelle proposition pour une réforme de la prévoyance professionnelle, qui vise entre autres à garantir les rentes et renforcer le financement à l'aide de diverses mesures, telles que par exemple la réduction du taux de conversion minimal et l'adaptation des bonifications de vieillesse. Le Conseil fédéral a soumis le projet à la consultation en décembre 2019.

Même si, au niveau politique, on recherche des solutions pour atténuer la situation des caisses de pensions, la CP MOBIL doit déjà maintenant envisager et en partie décider des mesures; toujours dans le but de maintenir le niveau de prestation en faveur des personnes assurées à l'avenir. A titre d'exemple, la caisse a décidé de ne plus accorder d'intérêt supplémentaire sur les avoirs de vieillesse et de les rémunérer au taux d'intérêt minimal prévu par la loi de 1 % à partir du 1.1.2020. La stratégie de placement a également été adaptée aux défis actuels et futurs. La CP MOBIL a déjà réagi en 2018 en augmentant continuellement la part de placements individuels, ce qui améliore les perspectives de rendement. L'objectif consiste à refinancer les prestations et les taux de contribution intéressants de la caisse de pensions sur le marché des capitaux. Ce but a été atteint en 2019! Grâce aux bons résultats des transactions sur titres, les réserves de fluctuation de valeur requises ont été entièrement constituées, ce qui a à son tour un effet positif sur le taux de couverture. Vous trouverez de plus amples informations sur les placements individuels à la page 8 du présent rapport sommaire.

Les capitaux de prévoyance de la CP MOBIL sont largement réassurés auprès des sociétés d'assurance AXA Leben, Basler Leben et Swiss Life. Etant donné que l'AXA cédera ses activités d'assurance complète à la fin 2020, il est prévu de transférer la part des capitaux d'épargne actuellement assurée auprès de l'AXA Leben à la CP MOBIL. Par conséquent, le taux de réassurance de la CP MOBIL baissera à environ 60 % dès 2021.

En tant que caisse de pensions des associations professionnelles UPSA, ASTAG, 2roues Suisse et carrosserie suisse, la CP MOBIL dispose de solides connaissances de la branche. Elle met les besoins et les attentes des associations porteuses et de leurs membres au centre de ses préoccupations. Nous vous remercions pour la collaboration fructueuse durant l'année écoulée et nous réjouissons de faire route commune en toute sécurité en 2020!

Au vu du coronavirus, la CP MOBIL a temporairement adapté son processus de prélèvement des cotisations en mars 2020. En tant que mesures volontaires (aucune instruction n'a été édictée pour les caisses de pension), la CP MOBIL renonce pendant six mois à facturer des intérêts moratoires sur les créances de cotisations, n'envoie pas de rappels payants dans le cas de cotisations non payées jusqu'à la fin juin 2020, et suspend les procédures de poursuite entre le 19 mars et le 19 avril 2020. Ceci afin d'atténuer quelque peu les conséquences de cette situation extraordinaire pour nos clients et le secteur de la mobilité.

1. Communication du Président et du Directeur (Suite)

Un grand merci à tous nos clients pour la confiance accordée à notre caisse! Nous remercions aussi sincèrement la Commission d'assurance ainsi que les collaborateurs de la CP MOBIL pour leur superbe engagement et les partenaires pour leur collaboration confiante et agréable.

Berne, en mai 2020



Nicolas Leuba
Président Commission d'assurance



Roland Graf
Directeur



Le Président, Nicolas Leuba (UPSA), dit merci pour la longue et bonne collaboration et souhaite beaucoup de succès au nouveau Président et au Vice-président.

2. L'année 2019 en bref

Taux de couverture de plus de 100 %

Avec un taux de couverture selon l'article 44, alinéa 1, OPP 2 de 107,55 %, la CP MOBIL affiche un excédent de couverture. Les réserves de fluctuation de valeur d'un montant de 99,8 millions de CHF ont été entièrement constituées au 31.12.2019. Le taux de couverture 2, calculé en tenant compte des réserves de fluctuation de valeur requises, est de 101,72 %. La CP MOBIL dispose donc d'une pleine capacité de risque.

Conditions intéressantes

En 2019, les avoirs de vieillesse obligatoires aussi bien que surobligatoires ont été rémunérés à un taux de 1,25 % (le taux d'intérêt minimal LPP était de 1,00 %). Pour les frais administratifs, seul un montant entre 0,3 % et 0,4 % du salaire assuré (selon le plan de prévoyance) a été facturé; le règlement des cotisations intéressant a été maintenu sans changement.

Plus de nouveaux membres

La CP MOBIL dispose d'un propre service externe composé de 5 conseillers/ères d'entreprise, qui encadrent les clients sur place dans toute la Suisse, dans la langue nationale locale. Seuls les membres des associations professionnelles affiliées peuvent adhérer à la caisse d'association. Dès lors, le service externe de la CP MOBIL peut se concentrer sur les besoins du secteur de la mobilité suisse et dispose par conséquent de connaissances solides sur la branche. En 2019, un nombre réjouissant de 146 nouveaux membres se sont affiliés à la CP MOBIL. Vous trouverez de plus amples informations sur l'effectif des membres à la page 6 du rapport sommaire.

Baisse du taux de conversion surobligatoire en deux étapes

En raison de l'évolution négative des taux d'intérêt sur le marché des capitaux et de l'augmentation de l'espérance de vie, la CP MOBIL a décidé de baisser le taux de conversion dans le domaine surobligatoire en deux étapes:

- La première étape a été mise en œuvre au 1.1.2019 avec un abaissement du taux de conversion surobligatoire de 5,90 % à 5,40 % pour les hommes et de 5,77 % à 5,30 % pour les femmes.
- La seconde étape a été mise en œuvre au 1.1.2020: le taux de conversion surobligatoire est désormais de 5,00 % pour les hommes et de 4,88 % pour les femmes.

Le taux de conversion minimal pour la partie obligatoire reste inchangé à 6,80 % lorsque l'âge ordinaire de la retraite est atteint. Cela s'applique à 75 % de l'ensemble du capital de prévoyance.

Introduction réussie de la plateforme en ligne «connect»

L'importance de la communication électronique ainsi que des besoins des clients y liés ne cessent d'augmenter. L'ancienne solution web «PartenaireWeb» a dès lors été remplacée: avec «connect», les clients disposent d'une plateforme en ligne complète et conviviale. Le traitement de certaines tâches administratives est ainsi devenu encore plus simple et plus efficace. «connect» permet de renoncer dans une large mesure au papier si les clients le souhaitent.

Pas d'élection directe des représentants des employés

En automne 2019, la Commission d'assurance (organe paritaire) de la CP MOBIL a été élue pour le prochain mandat.

Les personnes assurées activement ont la possibilité de se mettre à disposition et d'être élus en tant que représentant des employés. Une enquête correspondante réalisée en mai 2019 n'ayant pas aboutie, jusqu'au 30.06.2019, à un nombre suffisant de demandes pour une procédure d'élection active conformément à la réglementation (au moins 15 % des assurés actifs), les représentants des employés ont été désignés par les associations d'employés.

Changement de présidence dans la Commission d'assurance

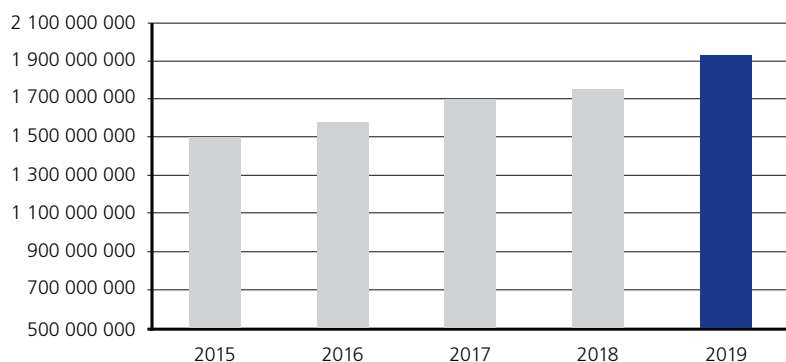
Comme le veut l'alternance, un changement a eu lieu au niveau de la présidence. Nicolas Leuba (UPSA), qui a exercé la fonction de président de manière avisée au cours des deux dernières années, a renoncé à la présidence avec effet au 31.12.2019. La présidence est passée aux employés au 1.1.2020 avec l'élection de Rolf Frehner (Unia). En outre, Reto Jaussi (ASTAG) a pour la première fois été nommé vice-président au 1.1.2020. La composition actuelle de la Commission d'assurance peut être consultée sur le site web pkmobil.ch.

3. La CP MOBIL en chiffres

Capital de prévoyance

	2019	2018
Capital total de prévoyance	1 933 190 881	1 757 268 915

Evolution au cours des 5 dernières années

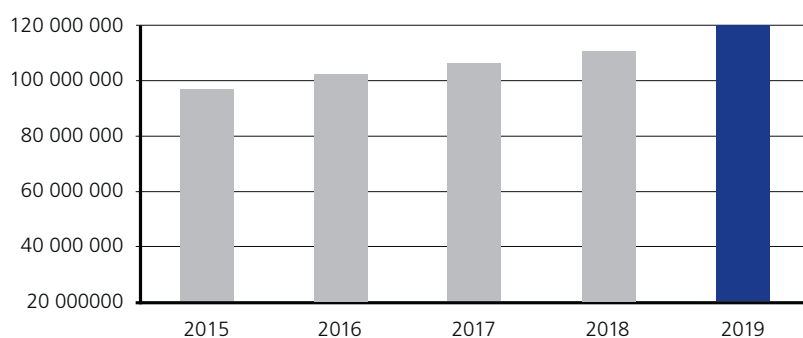


Le capital de prévoyance de la caisse de pensions a augmenté de façon continue au cours des dernières années.

Volume des cotisations annuelles

	2019	2018
Volume total des cotisations annuelles	119 386 587	110 841 539

Evolution au cours des 5 dernières années



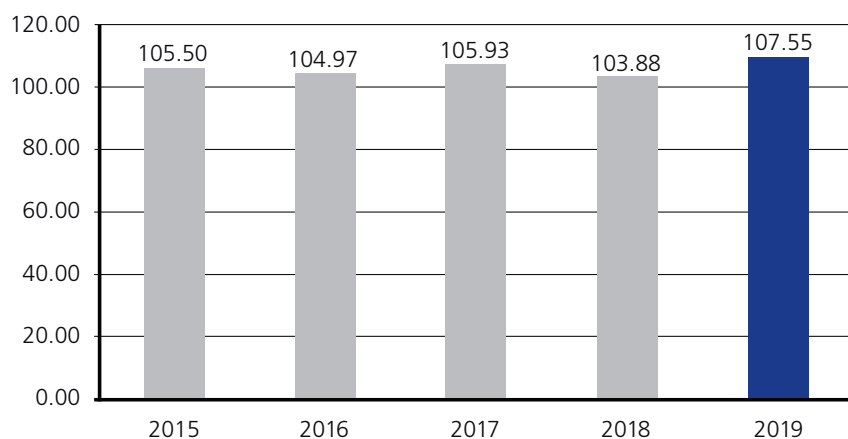
Le volume des cotisations a augmenté en raison du nombre croissant de personnes assurées. En outre, de nombreux employeurs ont décidé dans les dernières années d'optimiser la prévoyance pour leurs collaborateurs en choisissant des plans de prévoyance dont les prestations assurées dépassent le minimum LPP. Cela a eu un impact correspondant sur le volume des cotisations.

3. La CP MOBIL en chiffres (Suite)

Taux de couverture en %

	2019	2018
Taux de couverture 1	107,55	103,88

Evolution au cours des 5 dernières années



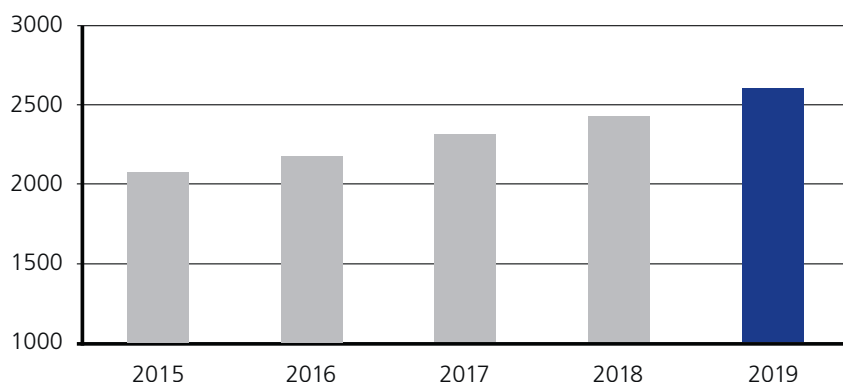
Le taux de couverture est un des chiffres clés de la situation financière d'une caisse de pensions. Avec un taux de couverture dépassant 100 %, toutes les obligations de la CP MOBIL (prestations de libre passage, rentes, etc.) ont été intégralement couvertes au 31.12.2019.

Le taux de couverture 2 tenant compte des réserves de fluctuation de valeur est aussi supérieur à 100 %. La CP MOBIL dispose donc d'une pleine capacité de risque.

Effectif des membres

	2019	2018
Effectif total des membres	2378	2336

Evolution au cours des 5 dernières années



L'effectif des membres a augmenté de 42 en 2019 par rapport à l'année précédente.

C'est principalement en raison des conditions attractives que 146 nouveaux membres ont décidé de s'affilier à la CP MOBIL.

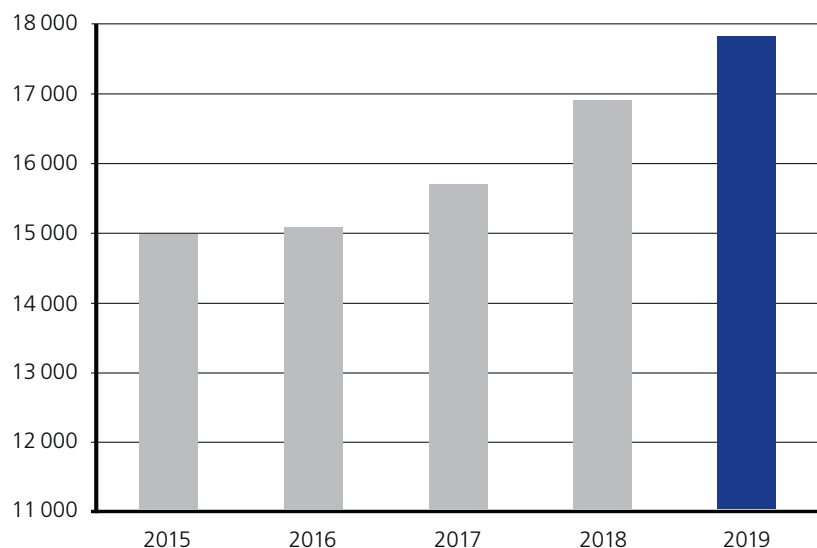
Le taux de résiliation auprès de la CP MOBIL a une fois de plus été très faible (9 membres) en 2019. D'autres sorties s'expliquent par des liquidations et des regroupements d'entreprises.

3. La CP MOBIL en chiffres (Suite)

Assurés

	2019	2018
Total des assurés	17 752	16 872

Evolution au cours des 5 dernières années

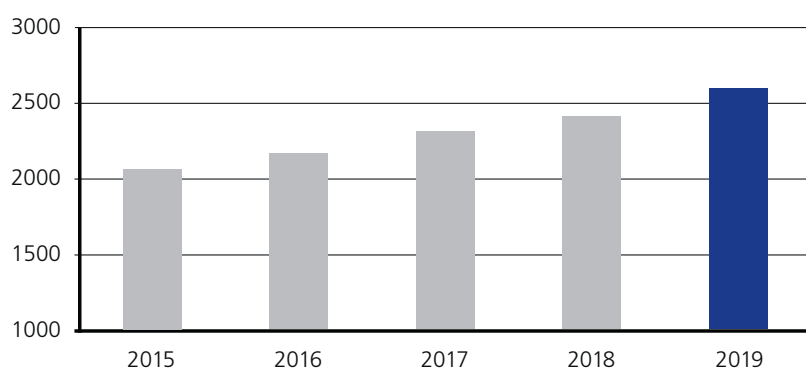


En raison du nombre réjouissant de nouvelles affiliations, la CP MOBIL affiche plus d'entrées que de sorties en 2019.

Bénéficiaires de rentes

	2019	2018
Total des bénéficiaires de rentes	2 573	2 435

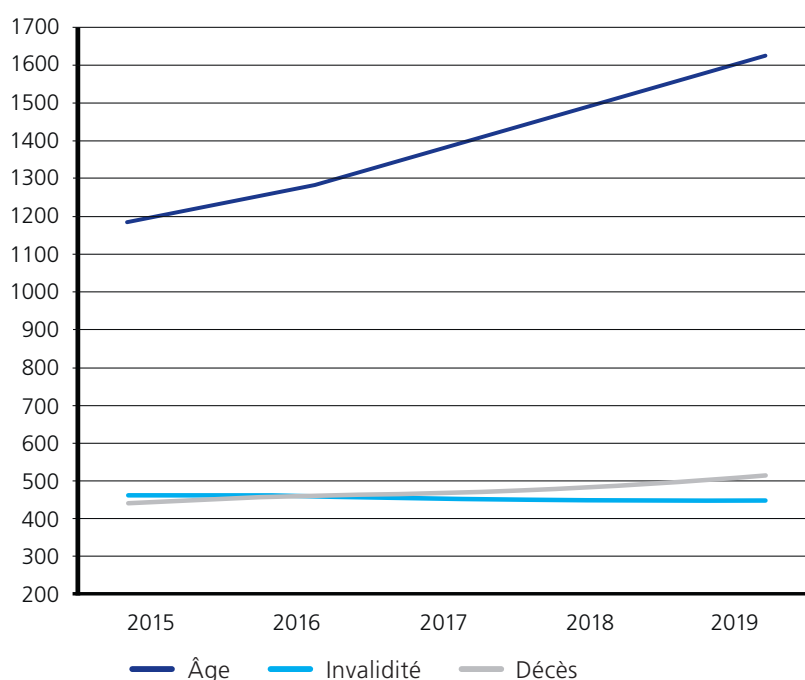
Evolution au cours des 5 dernières années



Le nombre des bénéficiaires de rentes ne cesse d'augmenter. En raison de l'évolution démographique, ce sont les rentes de vieillesse qui affichent le plus fort accroissement.

3. La CP MOBIL en chiffres (Suite)

Evolution des différents types de rentes



L'augmentation dans le domaine des rentes de vieillesse se poursuit. Une autre hausse est attendue en raison de l'augmentation de l'espérance de vie. Grâce aux nombreux clients participants à la gestion de la santé en entreprise (GSE), le nombre des rentes d'invalidité a même légèrement baissé par rapport à l'année précédente.

(Nombre de bénéficiaires par type de rente)

Réserves de fluctuation de valeur en CHF

	2019	2018
Situation au 31.12.	99 852 534	63 868 938

Pour compenser les fluctuations des taux de change chez les propres placements des capitaux, la caisse constitue une réserve de fluctuation de valeur. Cette réserve sert de protection contre les pertes de change sur le capital investi et contribue à garantir l'équilibre financier. La valeur cible relative aux réserves de fluctuation de valeur a été entièrement atteinte au 31.12.2019. La CP MOBIL dispose donc d'une pleine capacité de risque à tous égards.

Placements individuels en CHF

	2019	2018
Valeur de dépôt au 31.12.	387 532 056	265 009 121
Rendement des instruments de placement*	24,38 %	- 12,91 %

*pondération en fonction de l'argent

Afin que les rendements théoriques puissent être réalisés en tenant compte des passifs et de l'environnement de placement, la CP MOBIL a décidé d'augmenter progressivement la part des placements individuels en vue d'améliorer le potentiel de rendement.

Au 31.12.2019, les placements individuels représentaient environ 20 % du capital total de prévoyance.

Le rendement global des placements moyens en 2019 était de 4,26 %.

Les informations détaillées sur les comptes annuels, le bilan, le compte d'exploitation et son annexe sont publiées sur le site Internet de la caisse de pensions pkmobil.ch (rubrique « Actualité »). La présentation des comptes se fait conformément aux normes de SWISS GAAP FER 26. Les comptes annuels ont été vérifiés par la société de révision Ernst & Young SA. Selon l'opinion d'audit, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre correspondent à la loi suisse, à l'acte de fondation, et aux réglementations. En outre, les contrôles obligatoires ont confirmé que les exigences légales, statutaires et réglementaires ont été respectées.

Editeur: CP MOBIL, Wölflistrasse 5, CH-3006 Berne

Pour tout renseignement complémentaire: téléphone 031 326 20 19, info@pkmobil.ch

C'est le texte allemand qui est déterminant.

© 2020 CP MOBIL, Berne